ecosystem

recycler c'est protéger

RAPPORT ANNUEL 2021 – SYNTHÈSE

Sommaire

Édito 3

Le développement de la collecte 4

Logistique et traitement 6

L'accompagnement des producteurs 8

Le bilan environnemental 9

S'engager en faveur de l'ESS 10

Fonds réparation et réemploi / réutilisation 11

Communication 12

La gouvernance 14

Les associés 15

Édito

L'entreprise à mission, un statut qui nous engage

Depuis le 24 juin 2021, **ecosystem** est une entreprise à mission. Nous avons ainsi librement choisi de nous fixer cinq objectifs ambitieux afin de transformer en actions concrètes et mesurables notre raison d'être, ce qui constitue, somme toute, la suite logique des 15 premières années d'existence et de mobilisation de notre éco-organisme. En effet, **ecosystem**, est ce que l'on appelle une entreprise « purpose native », qui par nature possède une raison d'être depuis sa création.
Formaliser notre ADN au travers de ce nouveau statut nous semblait cependant primordial pour nous engager encore plus loin et encore plus vite dans l'atteinte de nos objectifs sociaux et environnementaux. Nous avons pour cela choisi de nous concentrer sur le secteur des (D)EEE, pour lesquels notre expertise est plus que reconnue, dans une perspective d'efficacité et de performance toujours plus haute. C'est dans cette dynamique que Nathalie Yserd a pris la direction d'**ecosystem** en avril 2021, autour d'une organisation interne simplifiée et avec un leitmotiv : accélérer ! Toute l'équipe d'**ecosystem** s'est ainsi donné les moyens de cette accélération dès 2021 et pour les années d'agrément à venir. Merci à tous pour cet engagement collectif !

Alain Grimm-Hecker,
Président

Une année structurante

2021 a mobilisé les équipes d'**ecosystem** sur tous les fronts, notamment celui de la collecte, avec une année record, pour l'ensemble des secteurs d'activité. La finalisation des appels d'offres logistique et traitement, et la mise en œuvre conjointe de notre nouveau schéma logistique, ont quant à elles, permis de concrétiser la fusion opérationnelle des secteurs ménagers, professionnels, lampes et petits extincteurs au 1er trimestre 2022. Parallèlement, le nouveau périmètre d'**ecosystem**, dessiné par la loi AGEC afin de contribuer à l'allongement de la durée de vie des appareils, nous a amené à structurer les futurs fonds réparation et réemploi. Ces nombreux travaux ont donné naissance, entre autres, au label QualiRépar qui réunira les professionnels de la réparation souhaitant mettre en valeur leur savoir-faire et faire bénéficier les consommateurs du « bonus réparation ».
Et parce qu'innover est une des clés pour accélérer, nous avons lancé un nouveau service de collecte à domicile avec la solution « jedonnemonelectromenager.fr » qui continuera son déploiement sur le territoire en 2022. Enfin, 2021 nous a permis de formaliser et étayer notre vision stratégique et opérationnelle pour les six années à venir, traduite dans nos dossiers de demande d'agrément pour les secteurs ménagers, professionnels et lampes.
Conjugué à nos objectifs d'entreprise à mission, cette feuille de route structurante guidera nos actions jusqu'en 2027, portée par notre signature « Recycler, c'est protéger ».

Nathalie Yserd,
Directrice générale

Le développement de la collecte

Après une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire, et malgré la poursuite de l'épidémie de COVID, cette année s'est traduit par un fort dynamisme de la collecte. La performance cumulée des 4 secteurs est en progression de 17,1 % comparée à l'année 2020, avec des résultats supérieurs aux prévisions.

Nombre de tonnes collectées en 2021

	DEEE ménagers	DEEE professionnels	Lampes	PAE	Total
2021	664 854	70 964	5 166	347	741 331
2020	583 489	44 414	4 832	281	633 016
Progression 2021 vs 2020	+ 13,9 %	+ 59,8 %	+ 6,9 %	+ 23,5 %	+ 17,1 %

Nombre d'unités collectées en 2021

	DEEE ménagers	Lampes	PAE
2021	106 752 566	57 442 207	148 471
2020	82 706 600	56 518 662	118 210

La montée en puissance de la collecte des téléphones portables

Après une année d'existence du service Jedonnemontelehpone.fr, nous avons continué à développer la collecte des téléphones par La Poste. Ce sont notamment des partenariats noués avec des opérateurs de téléphonie (Orange, SFR et RED by SFR) qui ont permis la mise en avant de notre solution dans les parcours de reprise des anciens téléphones. Ainsi, fin 2021, nous comptabilisions près de 99 000 visiteurs uniques sur le site, 29 000 enveloppes reçues par notre partenaire les Ateliers du Bocage, soit un total de 75 400 téléphones collectés, dont 6 665 lors des collectes évènementielles, notamment à l'occasion du Tour de France. Au cumul, depuis la création de cette solution fin 2019, et la mise en place de collectes événementielles, nous avons collecté 98 700 téléphones.

jedonnemon electromenager.fr

« jedonnemonelectromenager.fr » : un pilote prometteur pour la collecte du gros électroménager à domicile

Afin d'accélérer la collecte des gros équipements, qui présentent un fort potentiel de réemploi, nous avons lancé un nouveau service gratuit de collecte de gros électroménager à domicile pour les habitants qui vivent en milieu urbain dense. Pour tester cette nouvelle solution, nous avons lancé un pilote en avril dans 7 communes des Hauts-de-Seine (Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray). En fin d'année, nous avons déployé le service à Neuilly-sur-Seine, Suresnes et Bois-Colombes. Fin 2021, nous comptabilisions 777 gros appareils récupérés à l'occasion de 576 collectes, avec un taux de réemploi moyen de 33 %.

Le dynamisme de la collecte des distributeurs

Après une année 2020 dopée par une consommation orientée vers l'équipement de la maison, la collecte des distributeurs a atteint un niveau inédit avec plus de 136 000 tonnes de DEEE ménagers et de lampes en 2021. Une progression sans précédent du marché du gros électroménager depuis 35 ans (+10,8 %) en est la principale raison, portée par les ménages qui ont consacré une part importante de leur budget pour améliorer la qualité de leur habitat. Nous avons dû nous adapter pour répondre aux besoins engendrés par cette progression exceptionnelle et intensifier notre présence auprès de nos partenaires.

Logistique et traitement

Les taux de recyclage et de valorisation

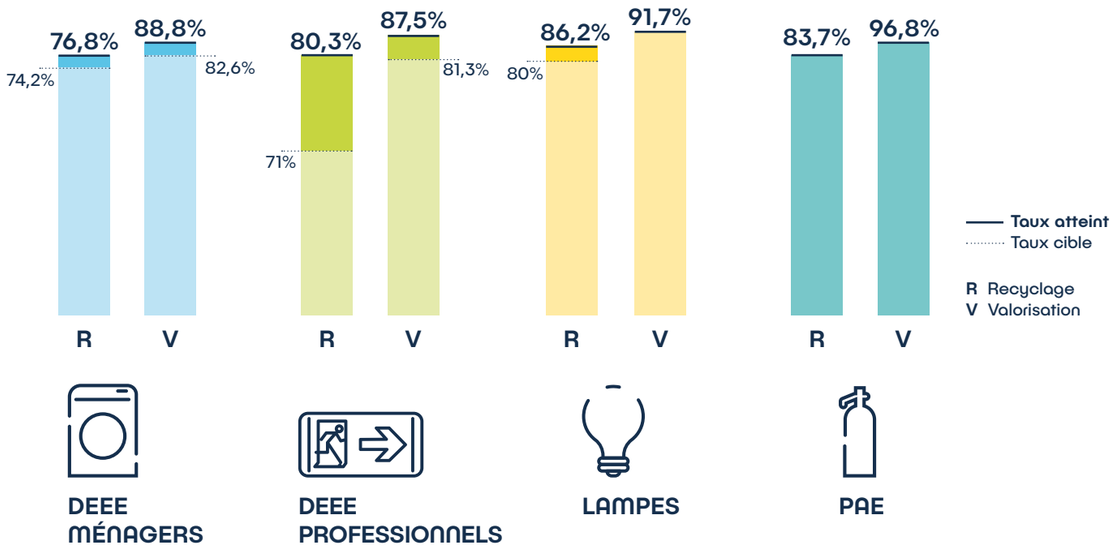

Centres de traitements

111 centres industriels spécialisés dans le traitement des différents flux répartis sur l'ensemble du territoire et en partenariat avec **ecosystem**.

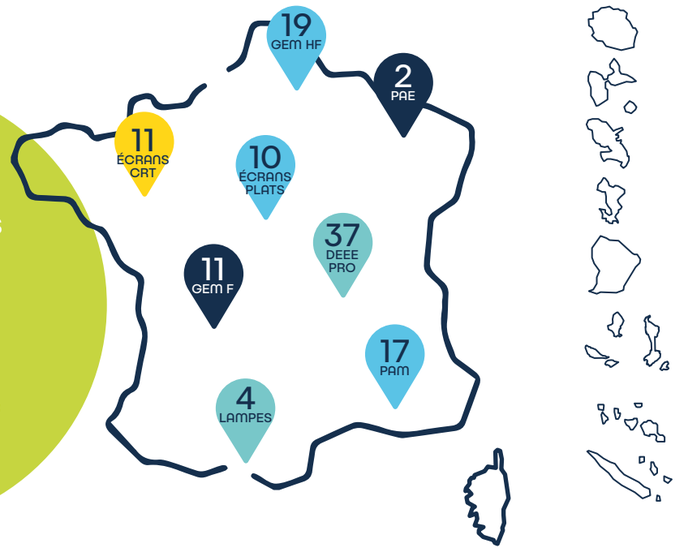

Appel d'offres logistique et traitement

Les appels d'offre ont visé les opérateurs présents sur le territoire métropolitain et pays limitrophes, en capacité, au 1er février 2022, de réaliser les opérations de logistique et de traitement des DEEE ménagers, lampes, DEEE professionnels et PAE.

33 prestataires de logistique sur 72 candidats ont été retenus. Le schéma directeur des activités logistiques a été guidé par l'optimisation des flux. Par ailleurs, l'insertion sociale par l'activité économique et l'emploi des personnes éloignées du marché du travail étant une de nos priorités, un tiers des activités a été attribué à des entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire.

42 sites de traitement sur 69 candidats ont remporté un contrat pour opérer la dépollution et le recyclage. 8 des 42 sites appartiennent au secteur de l'économie sociale et solidaire. Nous avons par ailleurs approuvé 7 projets industriels qui permettront d'améliorer de manière significative les capacités de dépollution et de recyclage des flux de gros électroménager de froid et de petits appareils en mélange, dont la collecte doit fortement se développer dans les 5 années à venir.

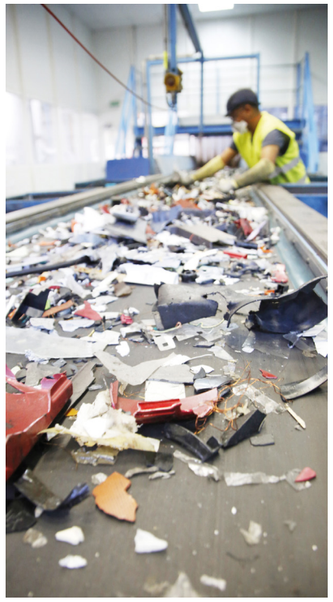

Le projet OPERA : dernière ligne droite

Le projet OPERA a été lancé fin 2018, afin d'harmoniser nos processus opérationnels en s'appuyant sur une offre de service logistique cohérente pour nos partenaires, sur nos quatre secteurs d'activité, et de les intégrer dans un système d'information unique. 2021 a été une année intense qui a mobilisé les équipes autour de l'objectif d'ouverture de la nouvelle solution informatique au 1er février 2022, en même temps que le démarrage des nouveaux marchés logistique et traitement. Pour cela, plusieurs groupes de travail ont été menés en parallèle.

Ils nous ont permis de rationaliser et mettre en conformité (réglementation sur le transport de marchandises dangereuses) notre parc de contenants, de réaliser plusieurs appels d'offres en logistique et traitement, d'organiser un plan de bascule lié au changement de marchés des opérateurs et à l'évolution des offres logistiques des partenaires, et d'actualiser notre schéma directeur logistique.

L'accompagnement des producteurs

Le nombre de contrats actifs de nos producteurs a augmenté de 2 % en un an. Nous les remercions pour leur confiance et leur implication pour promouvoir un modèle de recyclage exigeant et ambitieux.
Chaque producteur adhérent peut se connecter sur son espace en ligne : https://pro.ecosystem.eco

4 833 CONTRATS D'ADHÉSION

pour le Ménager :	pour le Professionnel :	pour les Lampes :	pour les PAE* :
2 231	**1 830**	**747**	**25**

PLUS DE 288 MILLIONS D'EUROS D'ÉCO-PARTICIPATION PERÇUE**

pour le Ménager :	pour le Professionnel :	pour les Lampes :	pour les PAE* :
257 358 000 €	**14 625 000 €**	**15 825 000 €**	**811 000 €**

PLUS D'1,4 MILLION DE TONNES MISES SUR LE MARCHÉ

pour le Ménager :	pour le Professionnel :	pour les Lampes :	pour les PAE* :
1 451 553	**220 686**	**8 145**	**1 590**

*Petits appareils extincteurs

Accompagner toujours plus les démarches d'éco-conception des producteurs

Nous menons toujours de nombreuses actions en matière d'éco-conception. Nous avons notamment mis en place une série de webinaires en partenariat avec le Pôle Eco-conception (centre national sur l'éco-conception et la performance par le cycle de vie). Nous avons également publié une étude sur les bénéfices environnementaux liés à l'intégration de plastiques recyclés issus de DEEE. Nous poursuivons parallèlement nos actions en vue de développer des projets d'intégration de plastiques recyclés en jouant un rôle de facilitateur entre les différentes parties prenantes intéressées. En outre, nous avons contribué au groupe de travail piloté par l'ADEME portant sur l'intégration de facteurs d'émissions CO_2 spécifiques au recyclage des DEEE dans la base carbone de l'ADEME. Sur le sujet de la modulation de l'éco-participation, nous avons participé aux travaux européens cadrant un potentiel dispositif harmonisé, en partageant le retour d'expérience français en la matière.

Par ailleurs, la réparabilité et la durabilité sont de nouveaux enjeux que nous avons commencé à intégrer à nos projets. Des travaux ont été lancés sur les axes de conception pour l'allongement de la durée de vie des produits. Nous avons structuré la méthodologie nécessaire à l'évaluation environnementale des activités de réparation et de réemploi / réutilisation.

** Contributions nettes prenant en compte les régularisations au titre des années antérieures et les remboursements au titre des exports.

Le bilan environnemental

ecosystem évalue l'empreinte environnementale de toutes les étapes de la chaîne de recyclage (collecte, dépollution, traitement…). Ceci permet d'identifier des pistes d'actions sur le terrain pour continuer d'accroître les bénéfices environnementaux du recyclage.
Plus de détails sur le bilan environnemental :
https://www.ecosystem.eco/fr/article/bilan-environnemental

Lutte contre l'épuisement des ressources naturelles

Le recyclage des appareils et des lampes joue un rôle important pour limiter l'épuisement des ressources minérales (métaux, métaux précieux, terres rares…) et fossiles (pétrole, charbon, gaz). **La collecte a permis l'économie de :**

3,9 millions de tonnes de matières premières brutes, soit l'équivalent des ressources minérales nécessaires pour produire **9,8 millions** d'équipements informatiques.

1,8 milliard de kWh, soit l'équivalent des consommations d'énergie de **393 360** Français pour se chauffer pendant un an.

Lutte contre le réchauffement climatique

La dépollution et le recyclage des équipements électriques et électroniques et des lampes jouent un rôle majeur sur la protection de l'environnement. **La collecte a permis :**

d'éviter l'émission de **548 736 tonnes** de CO_2, soit l'équivalent de **4,9 milliards** de km en voiture.

d'éliminer l'équivalent de **1,3 million** de tonnes de CO_2, soit la quantité de CO_2 absorbée par **110 millions** d'arbres pendant un an.

Lutte contre d'autres formes de pollution (autres indicateurs environnementaux)

Sans dépollution et sans recyclage, des gaz polluants auraient été libérés dans l'atmosphère et des matériaux vierges auraient été produits. **La collecte a permis :**

Destruction de la couche d'ozone

d'éliminer l'équivalent de **227 570 kg** de gaz responsables de la destruction de la couche d'ozone (CFC-11 équivalent).

Pics de pollution à l'ozone

d'éviter des émissions de molécules responsables des pics de pollution à l'ozone, équivalentes à celles rejetées par **4,3 millions** de voitures pendant un an.

Acidification des sols et des eaux

d'éviter des émissions de molécules qui auraient généré l'équivalent d'un an de pluies acides sur une surface de **583 millions** de m^2.

Pour en savoir plus : **https://www.ecosystem.eco/fr/article/recycler-proteger**

S'engager en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Le réseau **Emmaüs France** réemploie des équipements électriques et électroniques issus des dons des particuliers. Le réseau **Envie** réutilise quant à lui le gros électroménager collecté par la distribution. En 2021, près de **633 425** appareils ont ainsi pu être réemployés ou réutilisés après réparation.

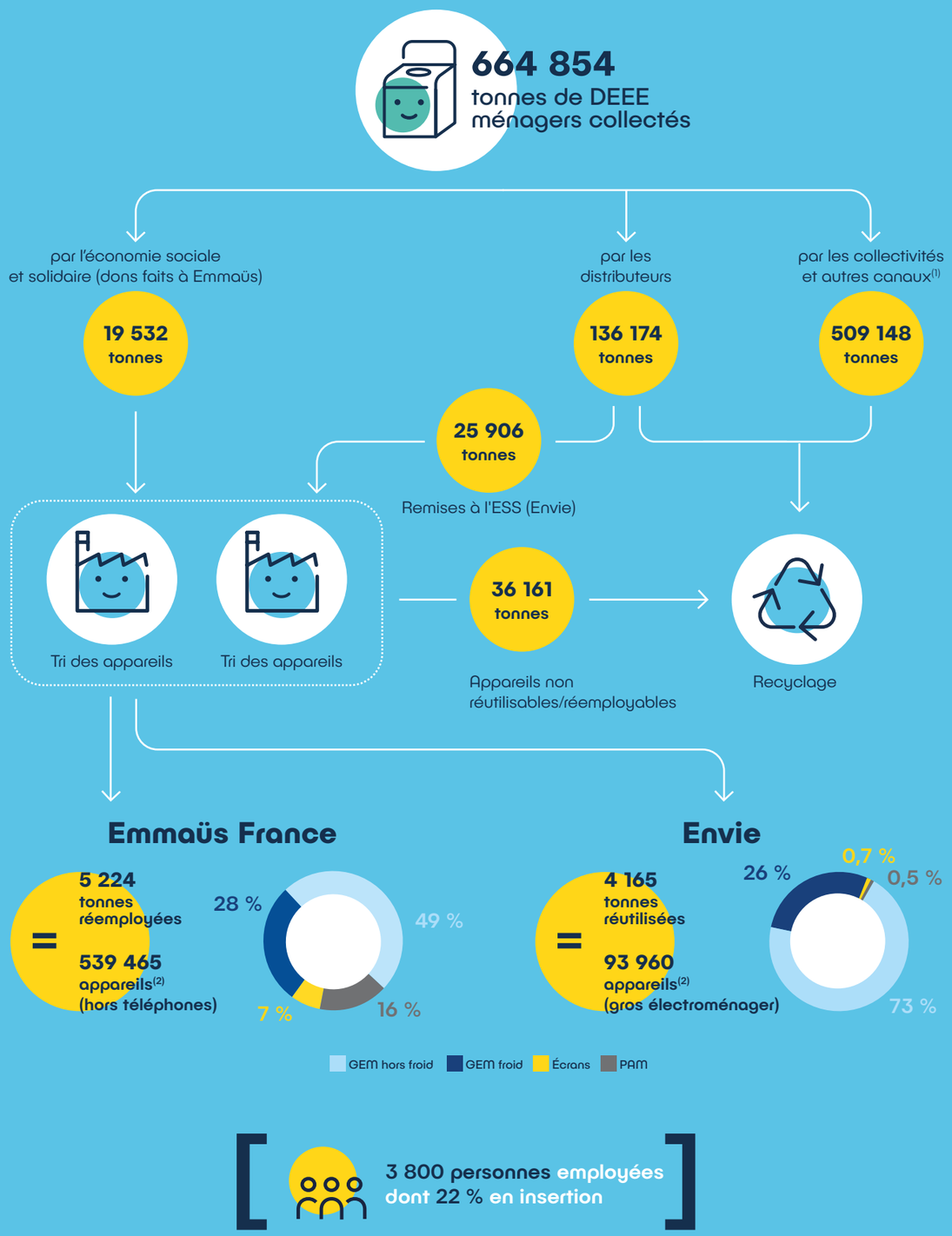

1) Gestionnaires de déchets et détenteurs (Loi relative à la Transition Energétique) et collectes solidaires de quartier.
2) Transformation en nombre d'appareils d'après échantillonnage 2020 (poids moyens par types d'appareils).
3) Les pourcentages du diagramme circulaire ayant été arrondis à la décimale près, leur somme ne correspond pas exactement à 100.

Une mobilisation forte autour de 2 dispositions de la loi AGEC, les fonds réparation et réemploi/réutilisation

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (loi AGEC) a missionné les éco-organismes pour mettre en place un dispositif d'incitation financière afin de renforcer le réflexe réparation des équipements électriques et électroniques hors garantie chez les consommateurs. Elle a également confié aux éco-organismes la gestion d'un fonds qui permettra de financer et de développer les activités de réemploi et de réutilisation de l'économie sociale et solidaire.

Fonds réparation

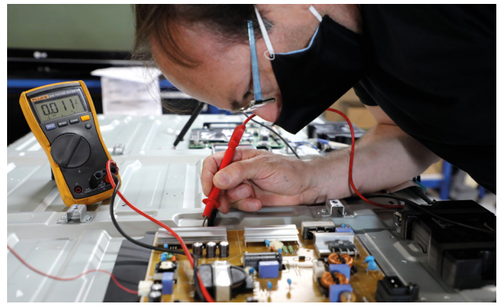

Sur la base d'un état des lieux du marché de la réparation réalisé en 2020 qui a permis d'identifier les grands enjeux et les acteurs principaux, différents chantiers ont été menés pour définir un modèle économique viable et un dispositif d'incitation financière qui soit attractif aussi bien pour les réparateurs que pour les consommateurs. Dans une approche collaborative, nous avons mobilisé plus de 80 acteurs : réparateurs (artisans, industriels, SAV fabricants et distributeurs), ONG, associations, fédérations professionnelles et éco-organismes et avons organisé plus de 30 ateliers de co-construction. Nous avons concentré nos efforts sur la création d'un label dédié aux professionnels de la réparation, pilier du dispositif d'incitation à la réparation, de son référentiel et du processus de labellisation. Nous avons également travaillé à la mise en place d'un système d'information reposant sur différents outils informatiques qui permettront de collecter différentes données opérationnelles.
Cela permettra notamment de gérer les demandes de labellisation et de remboursement des soutiens à la réparation. Enfin, en vue du lancement de la nouvelle activité d'incitation à la réparation pour **ecosystem**, et notamment d'un nouveau label, le volet communication a été activé dès 2021. Objectif : faire connaître le label au plus grand nombre de réparateurs, susciter l'adhésion et inciter à la labellisation, afin de favoriser le développement d'un réseau de qualité réunissant tous les profils (artisans, réparateurs industriels, SAV fabricants et distributeurs) sur l'ensemble du territoire.

Fonds réemploi / réutilisation

Avec l'adoption de la loi AGEC et la mise en œuvre du fonds réemploi et réutilisation, notre engagement auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire prend une nouvelle dimension. L'enjeu principal consiste à mettre en place un système accessible au plus grand nombre sans discrimination, permettant d'augmenter à la fois le volume et la qualité des appareils mis à disposition, ainsi que le nombre d'acteurs qui en bénéficieront.
Un important travail de concertation avec les acteurs a été réalisé depuis novembre 2020 pour définir les modalités de fonctionnement et d'attribution des gisements et des soutiens issus du fonds. Plus de 50 acteurs ont été mobilisés parmi les acteurs du réemploi et de la réutilisation, les ONG et les associations, les fabricants et distributeurs et les diverses fédérations professionnelles. 50 entretiens en face à face ont été réalisés et 8 ateliers collaboratifs de 10 à 30 personnes ont été organisés. C'est notamment une grille de 28 critères de référencement et d'attribution qui a été élaborée. Grâce à ce dispositif, nous espérons atteindre d'ici 2027 un taux de réemploi cible de 50 % des équipements électriques et électroniques ménagers mis à disposition du réemploi et de la réutilisation.

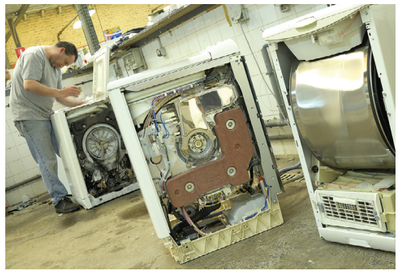

Communication

Des campagnes de sensibilisation tout au long de l'année

En février/mars, puis octobre/novembre, la campagne grand public de **sensibilisation au recyclage des ampoules** a été diffusée à la télévision et sur les réseaux sociaux. Elle a repris le film lancé en 2019 qui avait obtenu de très bons indicateurs de performance. En moyenne, pendant les campagnes, les recherches de points de collecte dédiées aux ampoules et tubes sont en croissance de + 20 % sur le site www.ecosystem.eco.

En avril 2021, un focus a été mis sur la solution jedonnemontelephone.fr sous forme de parrainage météo. A la suite de cette campagne TV, plus d'un Français sur cinq (source Ifop avril 2021) déclarait connaître ce service. L'impact s'est fait ressentir sur la collecte puisque 25 000 téléphones ont été réceptionnés entre avril et juin 2021 : un record !

En juin, une campagne radio a été lancée sur les grandes stations nationales avec comme message principal : « tout ce qui fonctionne sur secteur, pile ou batterie se recycle en magasin et en déchetterie ».

En parallèle, une campagne TV a été consacrée au réemploi et à la réutilisation, avec la création d'un nouveau spot qui explique comment un réfrigérateur collecté à l'occasion d'une reprise à la livraison pourra être réemployé. 89 % de ceux qui ont vu la campagne déclarent l'avoir appréciée (source Ifop juin 2021). Le message a également permis de faire connaître notre activité réemploi (74 % ont découvert cette mission de l'éco-organisme grâce à la campagne TV. La campagne a été rediffusée à l'occasion du mois du réemploi qui a lieu en novembre.

ecosystem, partenaire responsable du Tour de France

Afin de mobiliser largement les Français au don, à la réparation et au recyclage, nous nous sommes associés pour la deuxième année consécutive au très populaire Tour de France. A cette occasion, une collecte solidaire de téléphones a été lancée auprès des Français, et a permis d'offrir 2 143 téléphones reconditionnés à 43 associations caritatives locales tout au long des étapes du Tour. Une équipe de 15 ambassadeurs est partie à la rencontre du public sur les routes de France.

Au programme, sensibilisation à l'allongement de la durée de vie et au recyclage des appareils électriques et des lampes. L'enquête Kantar de juillet 2021 auprès du public présent sur le bord des routes a permis de mesurer que 89 % des sondés exposés à nos actions déclarent avoir l'intention de recycler un équipement électrique/lampe dans un point de collecte de la filière agréée (+6,7 pts par rapport aux non exposés). Cette opération d'envergure a notamment permis de générer 380 retombées presse, 52 interviews et 205 minutes de temps d'antenne.

Le Défi ecosystem : sensibiliser les plus jeunes au développement durable

Un an après sa refonte, le projet pédagogique « Le Défi ecosystem » est toujours aussi plébiscité par les écoles primaires. Depuis la rentrée 2021, 4 600 classes se sont inscrites au projet, pour sensibiliser quelques 115 000 élèves. Au programme de cette 9e édition, 9 défis de sensibilisation au prolongement et à la seconde vie des appareils électriques et électroniques et des ampoules, à réaliser en classe, et qui répondent aux programmes de l'Education nationale : découverte des composants des appareils, du fonctionnement des usines de recyclage, collecte de téléphones, interventions dans les classes des bénévoles de l'ONG partenaire Electriciens sans frontières… Cette 9e édition, c'est également 3 missions d'électrification d'écoles au Togo, au Burkina Faso et au Rwanda.

Des actions de communication à destination de nos producteurs adhérents

Nous avons activé le réseau LinkedIn afin de mettre en avant notre offre de service destinée aux producteurs, relayer les actualités qui les concernent et valoriser nos projets en cours. Un support a été élaboré afin d'animer des ateliers chez nos adhérents pour améliorer leur performance environnementale en les formant aux enjeux du recyclage des DEEE et à leur éco-conception.

Un kit d'affiches a été créé pour permettre aux producteurs de présenter à leurs collaborateurs nos missions, les solutions de recyclage et le devenir des appareils. Afin d'accompagner nos adhérents dans la valorisation de leur démarche responsable (intégration de plastiques recyclés dans un produit neuf, contribution au recyclage…) un module de sensibilisation aux bonnes pratiques en communication a été conçu et diffusé.

Nous avons développé une plateforme web de sensibilisation aux enjeux de la 2e vie des DEEE destinée à nos adhérents : le projet « eeeasy », outil clef en main d'information interne, permettra aux producteurs, dès 2022, d'animer des journées thématiques orientées développement durable dans leurs entreprises. Pour les accompagner au mieux dans l'application des évolutions de la réglementation, des articles dédiés à la loi AGEC et au fonds réparation ont été mis à leur disposition sur notre site Internet, et un guide de mise en œuvre de l'« Info-tri » a été mis à leur disposition.

La gouvernance

La gouvernance est structurée autour d'un conseil d'administration de 25 membres, de 6 comités transverses et de 4 comités sectoriels. Elle permet d'assurer la cohérence de l'ensemble de l'activité d'**ecosystem** tout en pilotant finement les différents secteurs d'activité. En 2021, nous avons constitué un comité des parties prenantes. Composé de représentants de producteurs, d'opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets, de collectivités territoriales, de distributeurs, d'associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs, il est saisi pour avis par l'éco-organisme sur un certain nombre de projets visés à l'article D.541-92 du Code de l'environnement.

COMITE DES PARTIES PRENANTES : 4 collèges avec droit de vote, 3 invités + CENSEUR D'ETAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
1 président / 23 administrateurs dont 5 administrateurs indépendants + CENSEUR D'ÉTAT

COMITÉ STRATÉGIE : 1 président / 12 membres

COMITÉ AUDIT & COMPTES : 1 président / 5 membres + CENSEUR D'ETAT

COMITÉ NOMINATION RÉMUNÉRATION : 1 président / 5 membres

COMITÉ EXCEPTIONNEL NOMINATION DG/TRANSITION DG : 1 président / 11 membres

COMITÉ DE SÉLECTION DES APPELS D'OFFRES (ponctuel) : 1 président / 8 membres

COMITÉ DES INDÉPENDANTS : 1 président / 4 membres

Secteur DEEE ménagers
17 administrateurs

COMITÉ DE SECTEUR DEEE MÉNAGERS
12 administrateurs
5 administrateurs indépendants
8 associés

Secteur lampes
5 administrateurs

COMITÉ DE SECTEUR LAMPES
3 administrateurs
2 administrateurs indépendants
1 associé

Secteur DEEE professionnels
5 administrateurs

COMITÉ DE SECTEUR DEEE PRO
3 administrateurs
2 administrateurs indépendants
4 associés
4 adhérents

Secteur petits extincteurs
1 administrateur

COMITÉ DE SECTEUR PETITS EXTINCTEURS
1 administrateur indépendant
4 adhérents

COMMISSIONS SECTORIELLES

Avec participation des :
Administrateurs / Associés / Adhérents / Syndicats professionnels

Les associés

ecosystem est une société privée (SAS) à but non lucratif intégralement détenue par 41 entreprises : des fabricants, importateurs et distributeurs, metteurs en marché d'équipements.

Collège EEE ménagers

Sous-collège fabricants

ARB, Groupe Atlantic, BaByliss Paris, beko, Brandt France, B/S/H/, Groupe Candy-Hoover, DēLonghi Group, E.F Eberhard Frères, Franke, Hisense, LG, magimix, Miele, Panasonic, Philips, Samsung, SEB, smeg, Stiebel Eltron, Whirlpool

Sous-collège distributeurs

Auchan, BUT, Carrefour, Groupe Casino, Conforama, cora, Darty, Ex&Co, Gitem, Leroy Merlin, PRO a.co, United.b

Collège EEE professionnels

hager, legrand, Schneider Electric, Trilux

Collège lampes

Feilo Sylvania, Ledvance, signify, Tungsram

ecosystem

recycler c'est protéger

www.ecosystem.eco

Retrouvez l'intégralité du rapport annuel sur le site
https://rapport2021.ecosystem.eco